



# **ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**

## **2020/2026**

Commune d'Auzeville-Tolosane

# RAPPEL DU CADRE LEGAL



2

L'ABS: obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants, à minima à chaque renouvellement de Conseil d'Administration.

- **Par le décret du 06 mai 1995**, l'analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale.
- **L'article R123-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF)** les CCAS "*procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficultés*".
- **Le décret du 21 juin 2016** "*l'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux*". « *Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget*".



3

# Une Analyse des Besoins Sociaux, c'est quoi ?



Les **besoins sociaux** : besoins collectifs d'une population hétérogène auxquels les élu.e.s doivent apporter des réponses et des solutions concrètes.

### **UN OUTIL D'AIDE A LA DECISION**

**démarche stratégique :**  
concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective des besoins de sa population

### **Une démarche partenariale**

- mission du CCAS
- enjeu méthodologique et partenarial.

### **Une méthodologie de projet**

ne pas confondre avec une démarche d'évaluation, doit privilégier une méthodologie de projet.

# Les étapes en résumé :



5

## 1/ Diagnostic de territoire

Données statistiques  
+ recueil de données  
qualitatives (auprès des  
partenaires, auprès des  
habitants [297 retours pour le  
questionnaire]).



## 2/Priorisation des besoins sociaux et problématiques

Définition des priorités de la politique  
sociale locale à venir, en fonction du  
diagnostic.



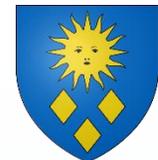
## 3/ Définition des axes d'interventions et des pistes d'actions répondant aux besoins sociaux



## 4/Validation finale par le conseil d'administration du CCAS

*le CA du CCAS est associé à la  
démarche*





**1ère étape : Diagnostic sur la politique sociale pour aller vers une politique transversale et partagée.**

Mise en place d'un groupe de travail constitué d'élus et de techniciens de la commune

**Outils et méthodes utilisés :**

- Questionnaire aux habitants (adultes),
  - Conférence de consensus par groupes d'acteurs sociaux (partenaires institutionnels, associatifs et habitants) avec la méthode SWOT allégée
- Besoins et pistes de solutions/ projets à construire



## **2ème étape : Diagnostic ciblé / Analyse des Besoins Sociaux : ressources internes**

Affiner les thématiques sociales repérées dans le groupe consensus

Méthodes et outils utilisés :

→ **Recueil de données statistiques** / Sources : INSEE, CAF31, Observatoire départemental social, CPAM/CARSAT, Sicoval, commune.

→ **2 rencontres d'acteurs du territoire sur les thématiques : Familles/Précarité, Lien social/Vivre ensemble, Logement/Dépendance et Santé.** Plusieurs outils utilisés pour susciter les échanges : les 3 mots (nuage de mots), méthode SWOT, photo- langage,...

→ **1 rencontre membres de la commission de la cohésion sociale:** échange sur le questionnaire et Swot allégé

→ **1 rencontre avec les administrés** : échantillon de la population représentatif



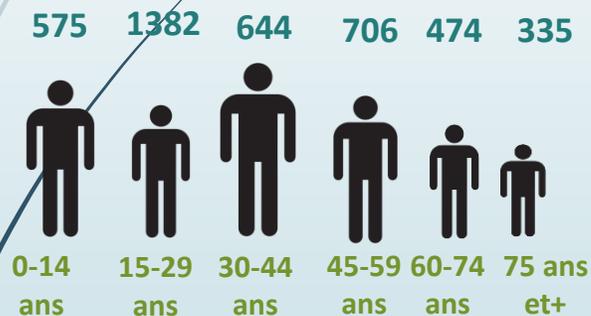
8

# 1. Portrait général de territoire

# La population en quelques chiffres...



9



**14,1 %** de la population a **MOINS DE 14 ANS**



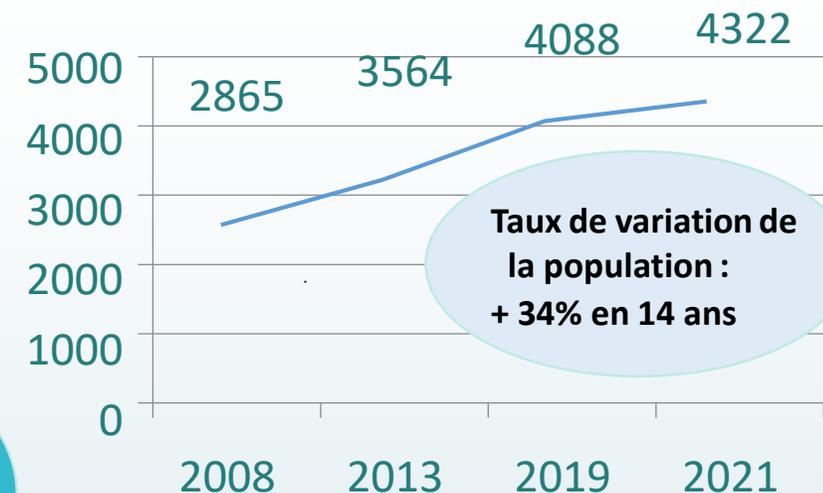
**13,8 %** de la population a **ENTRE 15 ET 29 ANS**

Source : INSEE, 2019.

Une population assez jeune (62% a moins de 45 ans)

Une population vieillissante avec une part des 60 ans et + qui baisse ( 22,6% en 2008 contre 19,8% en 2019)

Une majorité de foyers a des enfants à charge (70,2%)



Population Source : INSEE, 2019.

Nombre d'hbts	2008	2013	2019
Auzeville-Tolosane	2 865	3 564	4 088
Département 31	1 217 344	1 298 562	1 400 039

## Demandeurs d'emploi

241 Demandeurs en cat A,B,C  
-1,2% sur 1 an / -8,4% Département  
124 Demandeurs en Cat A  
-14,5% sur 1 an / -14% Département

Source : Pôle emploi, Juin 2022



## Auzeville, une attractivité et une identité commune...

Une perception globalement positive par les habitants : ville où il y a un réel plaisir à vivre autant chez les enfants et les jeunes que les adultes.

Un sentiment partagé par les acteurs sociaux et les associations

Un cadre de vie privilégié



## ... mais qui doit faire face à une « division » territoriale

**particularité géographique: ville divisée par une artère routière**

Eloignement de certaines structures

Ressenti =  
Sentiment d'inégalité de certains administrés

Distances et barrières routières accentuées par l'inaccessibilité des transports d'un côté de la commune

**La ville-village : vigilance sur le calibrage du projet municipal en fonction des ressources et des potentialités de la commune (humains, infrastructures, etc...)**

Limitation de la disponibilité de lieux, de locaux ou d'équipements

Une population parfois difficile à mobiliser



## **2. Portrait de l'Action sociale à Auzeville-Tolosane**



## ➤ Une méconnaissance du secteur social : 70% des répondants

→ **Angle positif du constat** : les répondants n'ont pas eu besoin de recourir au service social. Une minorité de la population d'Auzeville se confronte à des difficultés sociales. La question de la représentativité du panel reste à poser (pour rappel 297 répondants). Le questionnaire étant anonyme, il n'est pas possible de connaître la répartition des répondants en fonction du lieu de résidence.

### → **Angle « questionnant » du constat** :

- **La non-identification du lieu, du service : facteur de non recours aux droits sociaux des populations les plus fragilisées.** L'emplacement du service social actuel : frein à l'accessibilité, en raison de la visibilité du service et de la confidentialité nécessaire.
- **La communication autour du secteur social** : la culture de l'action sociale et du secret professionnel ancrés : non-vecteur d'attractivité pour les non-concernés. Nécessité de repenser une communication tournée vers la cohésion sociale et la solidarité pour renforcer son image positive. Objectif : actuellement la vision du CCAS dépend de sous quel angle les citoyen.ne.s connaissent ses actions = bénéficiaires ou pas



## **A contrario, les partenaires sociaux connaissent bien le secteur.**

- « Personnes repérées par les usagers de la commune et capables de répondre aux premières sollicitations »
- « Panel de dispositifs au niveau de l'action sociale qui permet de répondre à un public assez large »
- « Une réelle connaissance des personnes en difficultés » « Un vrai relai »

- **Reflet d'un maillage partenarial du territoire en matière d'action sociale**
- **Reconnaissance des acteurs professionnels et institutionnels**

## **Points de vigilance / Menaces, principalement liés au public accueilli :**

- « Demande grandissante liée à la précarisation importante » qui pourrait entraîner « une inadéquation entre les besoins et les réponses apportées ». Les moyens?
- « Des personnes isolées, « hors radar -invisible», « fracture numérique, isolement au niveau des mobilités, ... »
- **Précarisation et isolement accentués par la crise sanitaire**
- **Nécessité de réajuster les actions pour être au plus près des besoins des publics les plus vulnérables**



## L'action sociale vue par les acteurs sociaux et institutionnels :

15

**ENTRAIDE**

**ECHANGES**

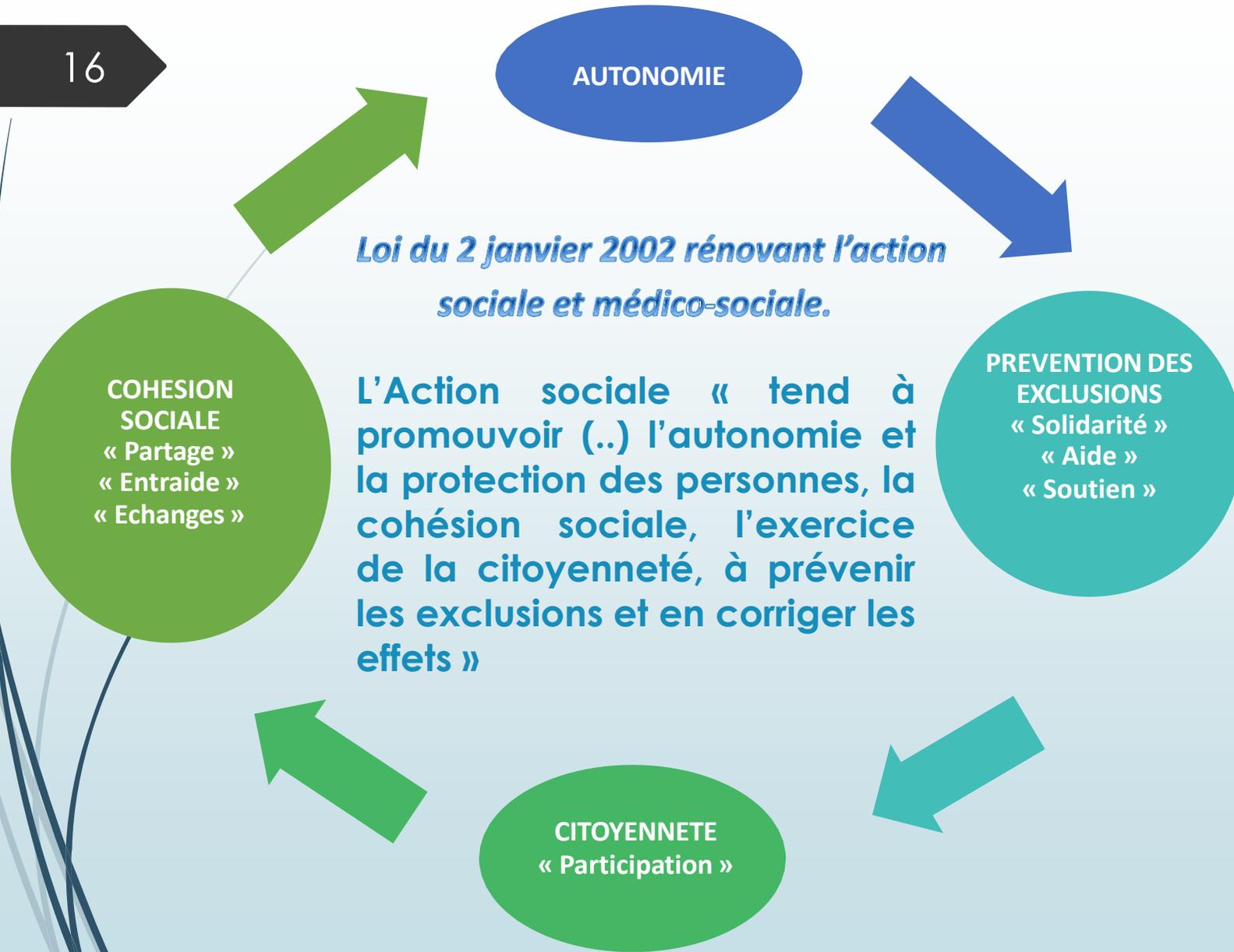
**PARTAGE**

**l'action sociale**

**PARTICIPATION**

**SOUTIEN**

**AIDE /  
SOLIDARITE**



- Les représentations plutôt en adéquation avec la définition issue de la loi : ne se limitent pas à « l'aide sociale ».
- Les notions de cohésion sociale et de vivre-ensemble sont autant présentes que la notion « d' aide »,

# EN RESUME : l'action sociale communale



17

- bien connue et repérée par les utilisateurs et les partenaires.
- floue pour le citoyen « lambda ».
- vecteur de lien social, d'aide et de citoyenneté pour les bénéficiaires.

## **Pistes de travail :**

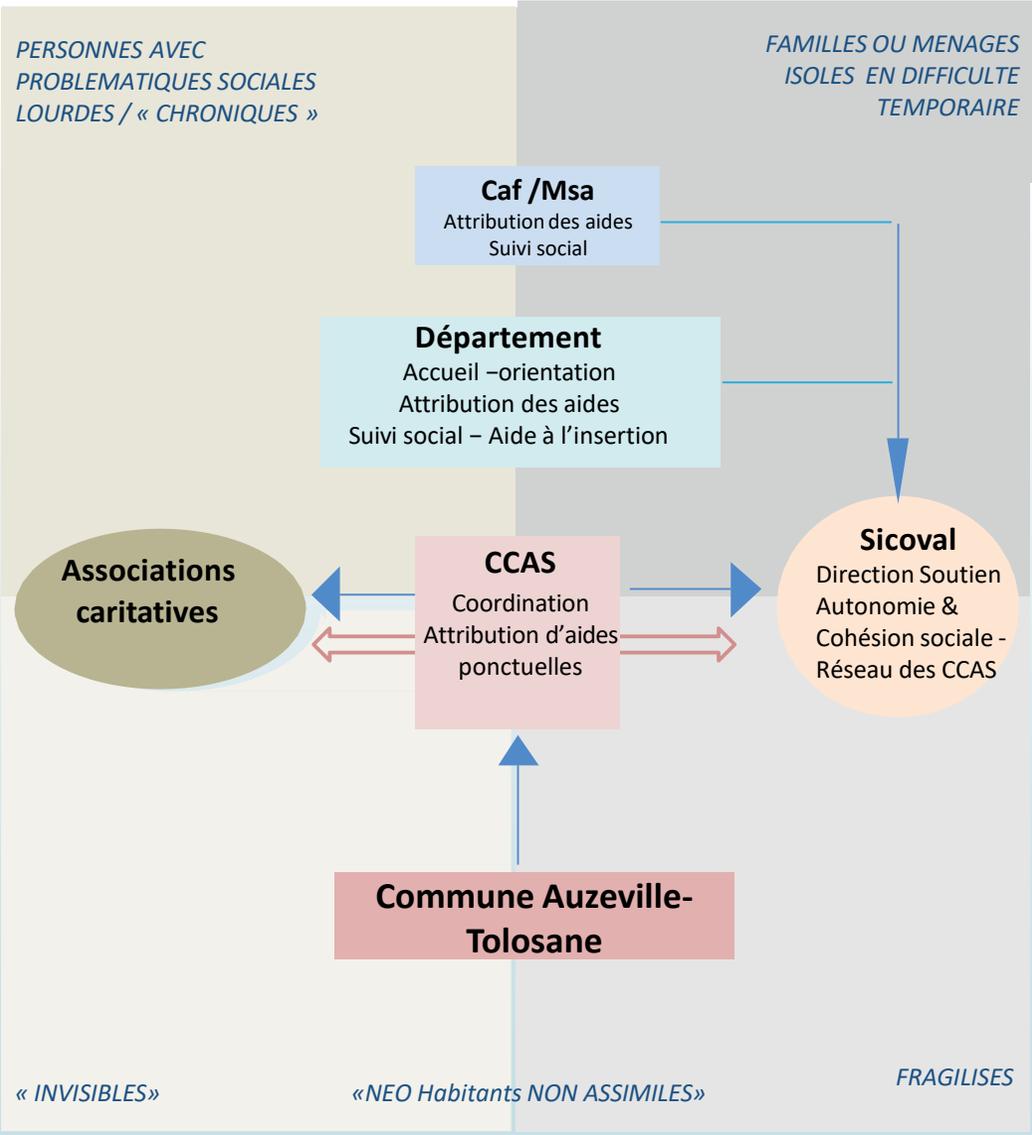
- Définir une stratégie de communication autour du CCAS et des actions.
- Travailler sur l'identification d'un lieu et la lisibilité de l'accueil social tout en garantissant la confidentialité, tendre vers la notion de « premier accueil social inconditionnel de proximité » (loi Notre).

# Schéma d'organisation de l'action sociale



18

ACTIONS CIBLEES et de DROIT COMMUN => BESOINS IDENTIFIES



Légende :

- Subventions ou participation via l'intercommunalité
- Prescription

ACTIONS DIFFUSES et/ou FACULTATIVES=> BESOINS EMERGENTS



### 3. Portrait social du territoire



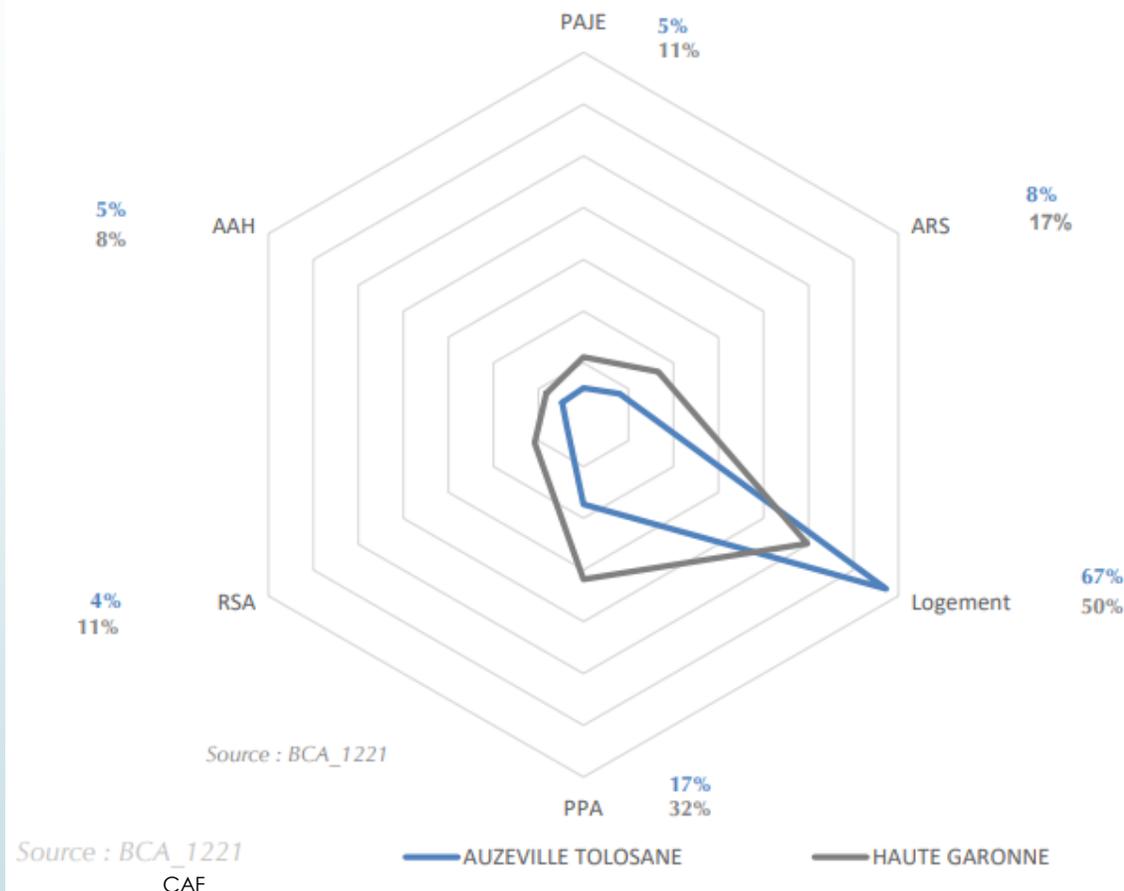
## Les familles auzevilloises et

### la relation aux prestations familiales et sociales :

- Au 31/12/2021, 1 375 allocataires sur la commune. Cela représente 2 417 personnes soit 59% des habitants
- Parmi ces allocataires :
  - 2% perçoivent l'Allocation Soutien Familial (soit 30 allocataires)
  - 5% perçoivent la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant [PAJE] (soit 71 allocataires avec au moins 1 enfants de moins de 3 ans)
  - 8% perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire pour des enfants entre 6 et 18 ans (soit 111 allocataires)
  - 67% perçoivent une allocation logement (soit 925 allocataires : 76% ont moins de 25 ans ; 56% dans le parc privé et 42% dans le parc social)
  - 9% perçoivent des minima sociaux [RSA-AAH] (soit 117 allocataires)
    - 5% perçoivent l'Allocation Adultes Handicapés (soit 65 allocataires qui représentent 107 personnes)
    - Moins de 4% perçoivent le RSA (soit 52 allocataires qui représentent 99 personnes)
  - 17% perçoivent la Prestation de Prime d'Activité (soit 238 personnes)

(Source : CAF, données 2021 et 2022). 20

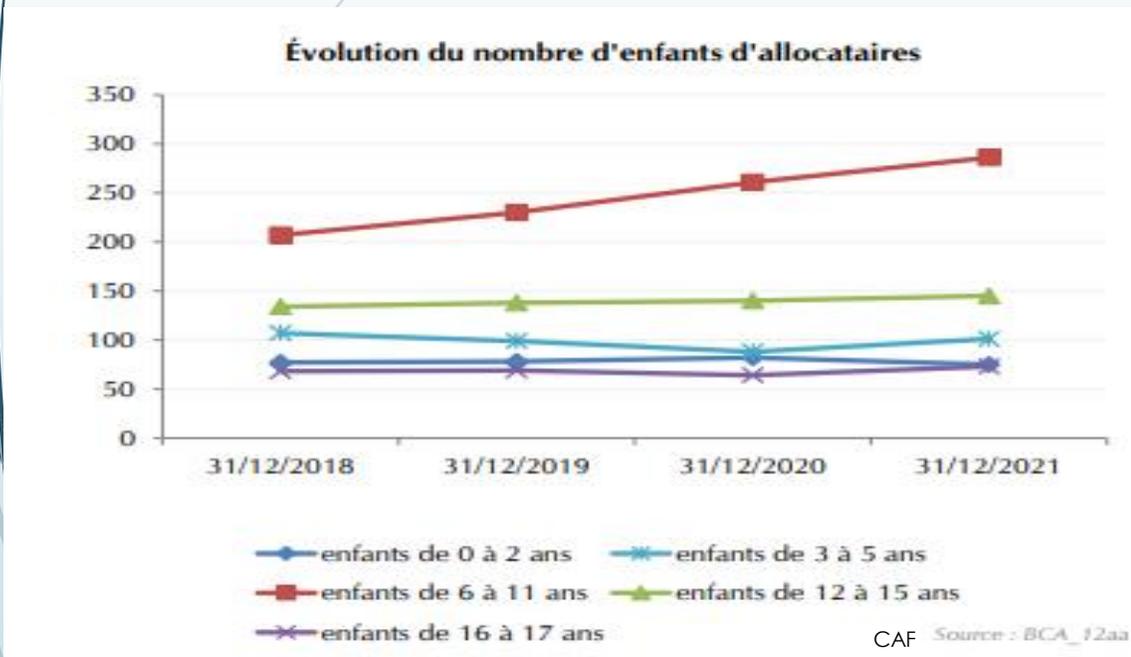
Part des prestations perçues parmi les allocataires



Note : existence de non recours aux droits de familles par craintes des créances (soit suite à une erreur de déclaration, soit suite à une erreur de calcul de la CAF)

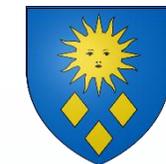


## Allocataires à bas revenus et allocataires fragiles :

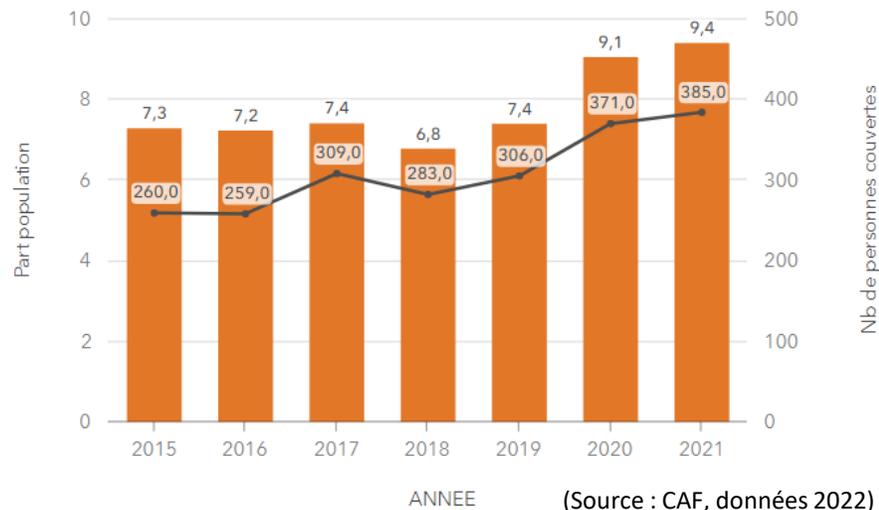


- En 2021, les **allocataires à bas revenus** représentent 17% des allocataires (contre 30% pour le département)
- 98 enfants vivent dans une famille à bas revenus.
- Entre 2018 et 2021, le nombre d'enfants dans les familles à bas revenus a augmenté de 22,8 points (11,1 points pour le départements)
  
- Les **allocataires fragiles** : au-dessus du seuil de bas revenus\* grâce aux prestations.
- **la part d'allocataires fragiles (7%)** moins importante que dans le département (12%). Cela représente 91 allocataires (soit 200 personnes)
- Diminution du taux de 1 point entre 2018 et 2021 pour la commune.

\*Définition : Le seuil des bas revenus de référence est calculé par l'Insee qui l'établit à 60% du revenu disponible médian par unité de consommation, avant impôt. Les allocataires « à bas revenus » excluent les allocataires de plus de 65 ans ou dont le conjoint a plus de 65 ans, les étudiants sans charge familiale ainsi que les bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) en maison d'accueil spécialisée. La population couverte comprend les allocataires et leurs conjoints, enfants, et autres personnes à charge éventuels.

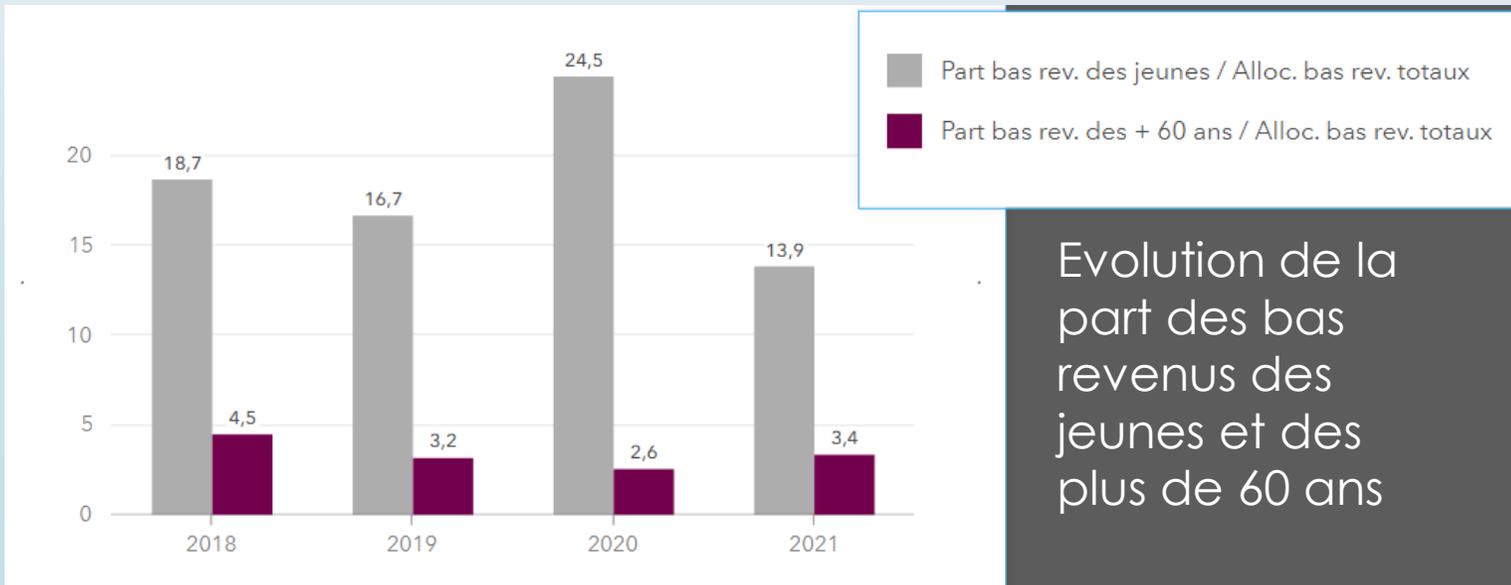


Personnes couvertes par les allocations bas revenus



27% des allocataires à bas revenus : familles monoparentales

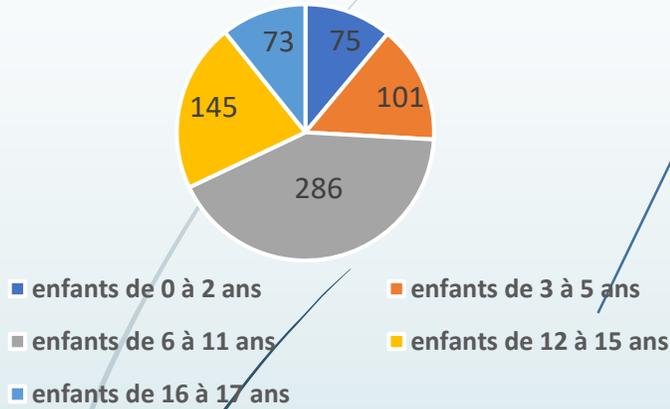
Nombre d'allocataires à bas revenus  
238  
(soit 17%)



Evolution de la part des bas revenus des jeunes et des plus de 60 ans



Nombre d'enfants allocataires par tranche d'âge



Baisse des effectifs → fermeture d'une classe en maternelle (Juin 2023).

De nouveaux habitants en 2025 → réadaptation de la carte scolaire.



✓ EHPAD Les Jardins d'Oly : 67 résidents

- Le taux d'activité des familles globalement élevé (78% pour les parents d'enfants de moins de 2 ans, 83% pour les autres).
- En moyenne, 20% sont des enfants de parents allocataires à bas revenus\*.

\*le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. En 2019, le seuil est de 1096€ (le SMIC net était de 1202€).

### Ces données viennent interroger notamment les équipements scolaires et les modes de garde du jeune enfant.

**EQUIPEMENTS SCOLAIRES**



- 1 école maternelle et élémentaire R. Gosciny : 8 classes , 1 UPE2A, soit **189 élèves.**
- 1 groupe scolaire A. Cesaire : 8 classes, 1 ASEI soit **195 élèves.**
- Collèges : répartition collèges de Castanet et Ramonville.
- Lycée : Lycée général de Bellevue.
- Présence du lycée Agricole et de l'Agrobiopole
- Etablissement du supérieur (ESMA/ETPA ; ENSAT)
- Instruction en famille : 12 enfants de maternelle à lycée.

Source : Mairie, 2023.

✓ Taux de scolarisation moyen des enfants de 2 à 17 ans : 91%. (jusqu'à 97,1% pour les 6-10 ans et 97,5% pour les 11-14 ans).  
Source: INSEE-2019.

**MODES D'ACCUEIL**



- **L'eau vive** : agrément pour 18 enfants
- **Le petit pont** : agrément pour 27 enfants
- 2 **Micro-crèches** :
  - **A petits pas** : capacité d'accueil de 12 enfants
  - **Les Lutins du bois joli** : capacité d'accueil de 12 enfants
- 10 assistant-e-s maternel-le-s
- 1 MAM : 3 assistantes maternelles
- 1 Relais Petite Enfance NORD à Ramonville (Sicoval)

✓ Taux de couverture global accueil jeune enfant (2018) : **69,6% (contre 61,5% en HG)**

En 2020, **taux de couverture global pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans : 84,7%** sur la commune et de **59,7%** sur le département.

**PERISCOLAIRE**



- 1 **ALSH** géré Sicoval
- 1 **ALAE** maternel & élémentaire à René Gosciny
- 1 **ALAE** primaire à Aimé Césaire Gérés par la commune
- 1 **Espace jeunesse** (Sicoval))
- 1 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (**CLAS**) Ecoles, collège et Lycée Agricole
- Dispositifs de soutien à la parentalité : 1 accueil/semaine de **LAEP** sur Ramonville et 2 accueil/semaine de **LAEP** sur Castanet (Sicoval).



- Une médiane de revenu disponible annuel par UC\* de **28700€** supérieur à celui de la Haute-Garonne (23 140€).
- 65% des ménages fiscaux sont imposés.

## Revenu médian

\* La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus. C'est de manière équivalente le niveau au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

- **Un taux de pauvreté\*\* De 9%**, inférieur au département (13,3%) et au niveau national (14,8%) mais sensiblement identique à celui du Sicoval (10,2%).
- 3,4% des retraités du régime général perçoivent le minimum vieillesse et 17% exonérés de la CSG en raison de faible pension.

## Pauvreté

\*\*Le **taux de pauvreté** : proportion d'individu (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil de pauvreté. Ce taux est défini par l'INSEE. En 2021, ce seuil est établi à 1063€ pour une personne seule soit 12756€/an (seuil à 60€ du revenu médian)

- **52 foyers allocataires bénéficient du RSA**, (soit 99 personnes couvertes)
- **238 foyers allocataires bénéficient d'une prime d'activité** (soit 402 personnes couvertes) soit 36% des foyers allocataires CAF.

[source CAF, données 2021]

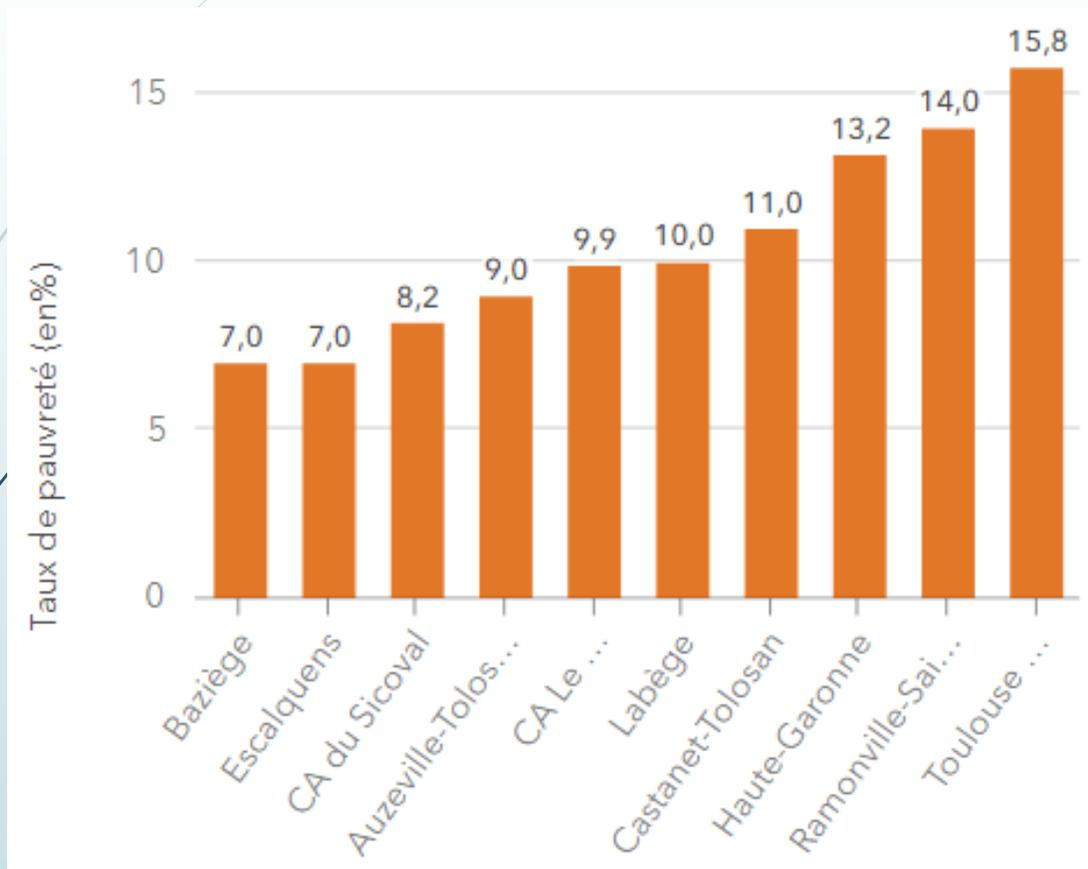
## RSA et Prime d'activité

- Une majorité de **Cadres et professions intellectuelles supérieures (727/1562)**
- 63 % diplômés de l'enseignement supérieur.
- taux de chômage: 9,4% en 2019 (5,5% 2018)
- 108 emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi, seulement 16% d'actifs travaillent sur la commune (menace de la « ville dortoir").

## Catégories socio-professionnelles et emploi



## Taux de pauvreté en 2019



Auzeville accueille plus de publics en situation de pauvreté et de précarité que la moyenne du Sicoval

[Source : INSEE, Filosofi 2019]

## Etat des lieux / Besoins

- Equipements plutôt présents pour répondre aux besoins des familles
- Proximité des centres d'emplois
- Moyens humains et dispositifs sociaux assez développés : aide à la mobilité, aides financières,
- Constructions de logements sociaux T3 et T4 pour répondre aux besoins des familles

## Pistes

- Faciliter le développement de Structures d'Insertion par l'Activité Economique pour favoriser l'emploi des plus « éloignés »
- Développer le vivre ensemble pour permettre une interconnaissance des différents publics (mixité).
- Trouver des alternatives aux déplacements pour améliorer la mobilité :
  - Mise en place d'une navette
  - Installer des entreprises
  - Espace de co-working
- Rapprocher certains services de la population, ex: développement de permanences en visio, lutte contre la fracture numérique (pass numérique CD31) en lien avec un projet EVS de la Fédération des foyers ruraux, poste informatique à la mairie à destination des usagers





# LOGEMENT

27

Propriétaires vieillissants en difficultés : entretien du bien, maintien à domicile

Une majorité de maisons individuelle (77,3%) et 93% de résidences principales

Zone majoritairement pavillonnaire

Du logement collectif en hausse

Un parc d'appartements en augmentation Forte présence de logements étudiants

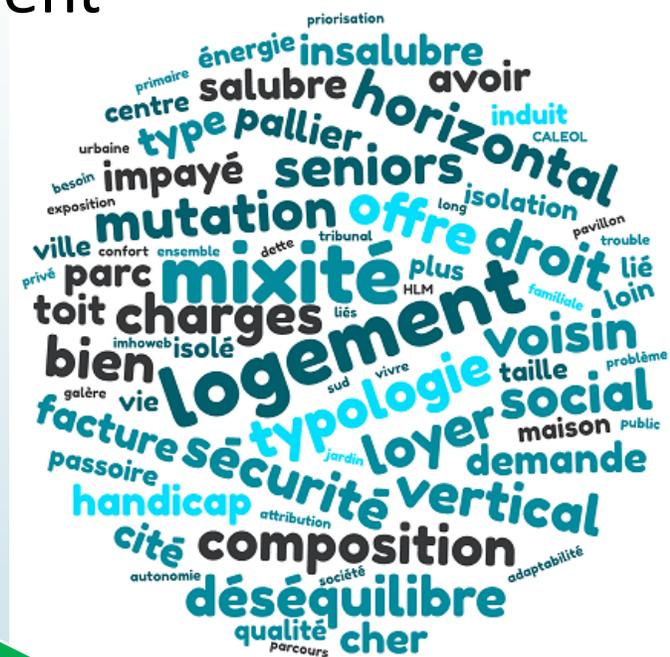
925 foyers : aide au logement (APL, ALF et ALS) en 2021

1438 demandes actives au 24/02/2023 (Vœux 1,2 ou 3) Pour 320 attributions en février 2022

Selon le décompte de la loi SRU, les logements locatifs sociaux représentent 33,12 % des résidences principale

Si on ne comptabilise pas le logements étudiants, les logements locatifs sociaux familiaux représentent 8% des résidences principales

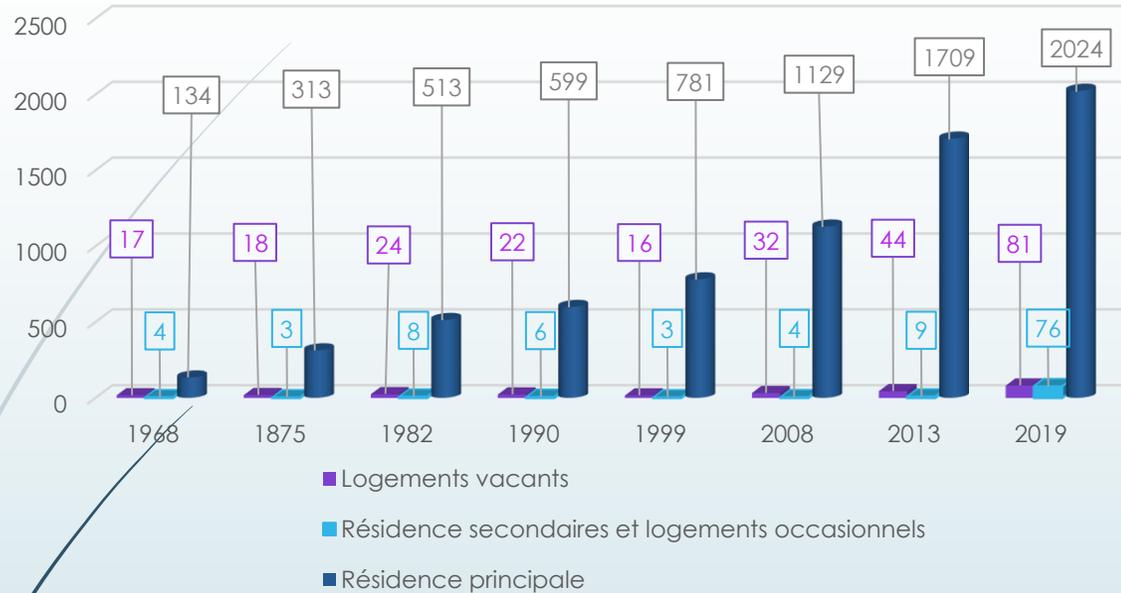
Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 762 logements locatifs sociaux, dont 560 étudiants



Offre sociale en hausse mais qui ne satisfait pas la demande en tension



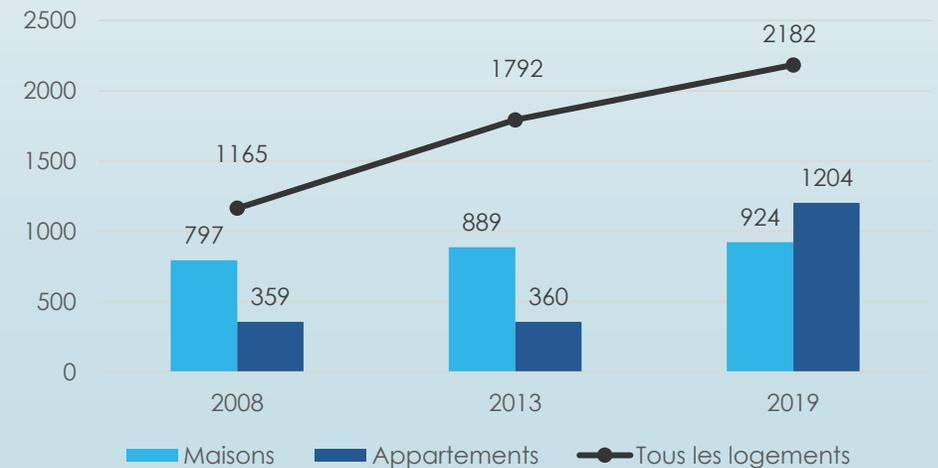
### Evolution du nombre de logements par catégorie depuis 1968



*\*Logements dit vacants : proposés à la vente ou à la location, en attente de succession, ou sans affectation précise*

Nombre total de bailleurs présents sur le territoire : **8**  
Délai moyen d'attente **17 mois**

### Types de logements





# Auzeville-Tolosane

## Offre en logements locatifs sociaux

(source : Fichier RPLS - DREAL, au 1<sup>er</sup> janvier 2021)

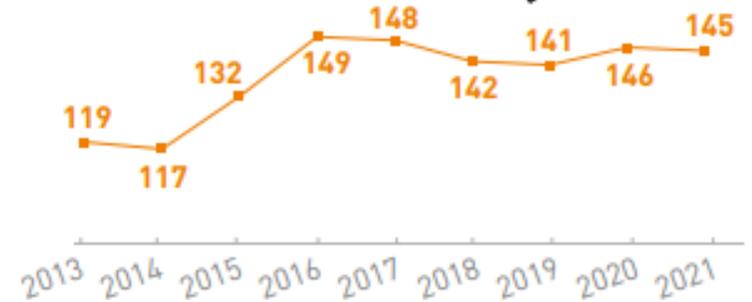
**705** logements locatifs sociaux

Dont :

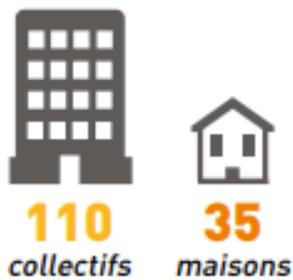
- **145** logements locatifs sociaux familiaux  
soit **3 %** des log. loc. soc. familiaux du Sicoval
- **560** logements locatifs sociaux étudiants\*  
\*hors logements du CROUS



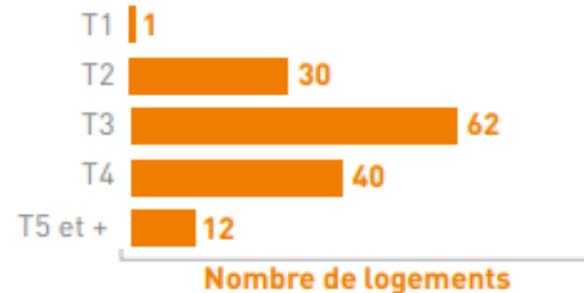
### EVOLUTION DE L'OFFRE



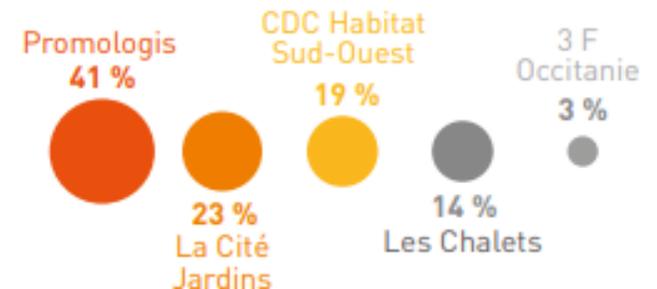
### TYPE DE LOGEMENT



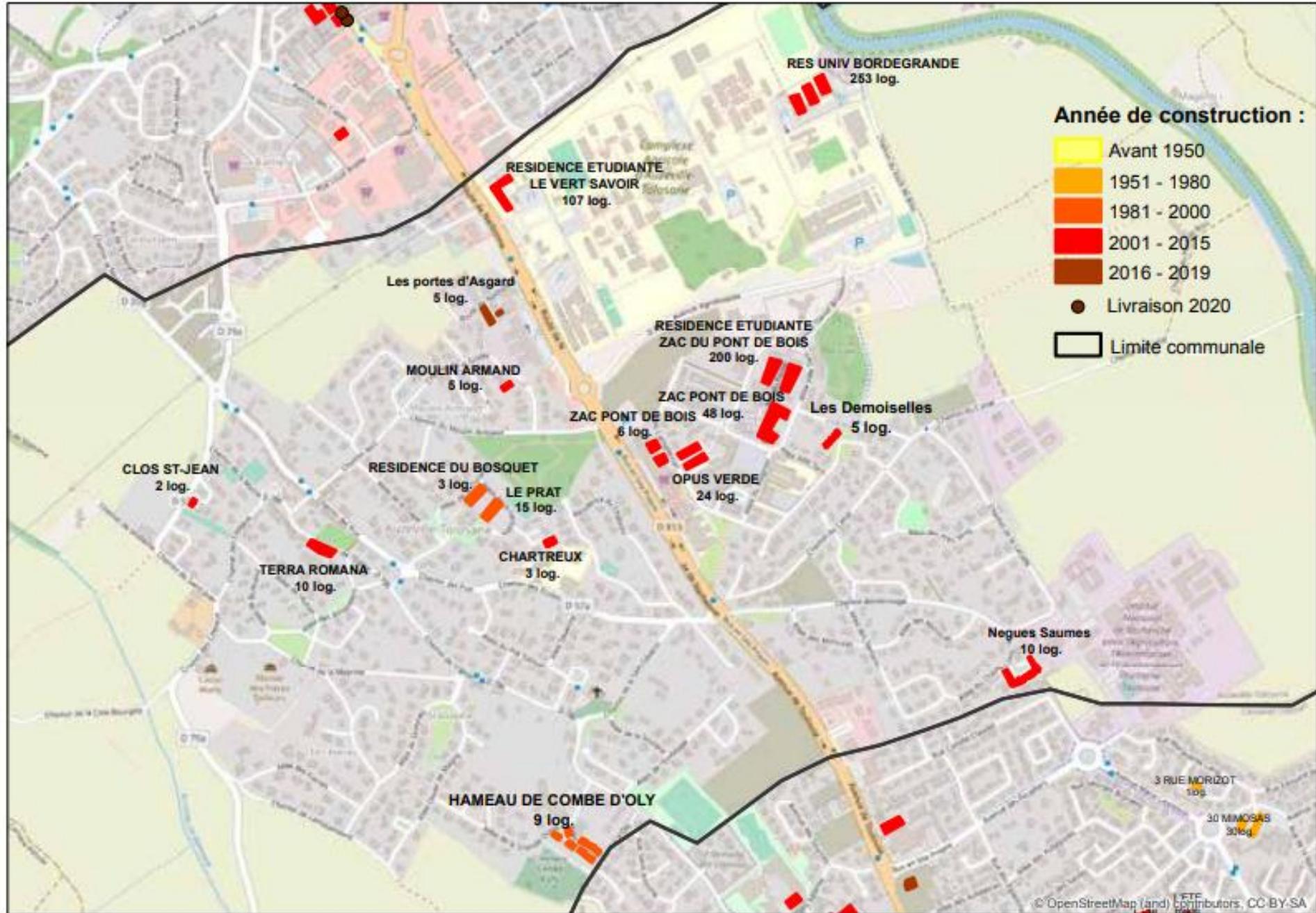
### TAILLE DE LOGEMENT



### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR BAILLEUR SOCIAL



En 2021, livraison de 31 logements locatifs sociaux familiaux portant à 736 le nombre de logements locatifs sociaux



## Etat des lieux / Besoins

- Fort partenariat avec la MDS et les bailleurs sociaux: prévention des expulsions
- Développement et diversification de l'offre de logement.
- Un maillage du territoire et une connaissance des dispositifs de droit commun qui permettent d'accueillir les nouveaux arrivants fragiles.
- Des aides locales présentes et mobilisables pour le maintien dans le logement.
- Un parc de logements plutôt bien entretenu (insalubrité à la marge)

## Pistes

### PREVENTION DES EXPULSIONS

- Harmoniser les pratiques avec l'ensemble des bailleurs sociaux en particulier sur les alertes et commissions « impayés ».
- Sensibiliser le secteur privé

### ACCES AU LOGEMENT / MAINTIEN

- Poursuite de la production de logements sociaux tout en diversifiant l'offre et en veillant au lien avec le reste de la ville  
→ réflexion sur un service navette à tout public
- Développer une offre de logements sociaux adaptée aux personnes âgées et en situation de handicap à faible ressource et petites structures intergénérationnelles (jeunes/anciens)

### ADAPTATION DU LOGEMENT

- Communiquer sur les aides à l'aménagement du logement





## Accès aux soins

- 6,27% des assurés du régime général bénéficiaient de la Cmu-C en 2018 et 2,61% de l'ACS (aujourd'hui regroupés sous le nom de Complémentaire Santé Solidaire) : légèrement inférieur à la part ex Midi-Pyrénées (*source : CNAM SIAM ERASME*).
- 7,5% des 16 ans et + n'ont pas déclaré de médecin traitant (= MP), 7,4% n'ont pas eu de consultation généraliste dans les 24 mois précédents et 3,51% n'ont eu aucun recours à aucun soin sur les derniers 24 mois (inf. à MP).

2021 :  
3125 assurés  
520  
sans organisme  
complémentaire

## Handicap

- 1,02% des assurés CPAM bénéficient d'une pension d'invalidité (= MP).
- 83 bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2020 (en augmentation par rapport à 2019 : 66) et 419 bénéficiaires d'une RQTH. 18 Prestations de Compensation du Handicap Adulte.
- 57 enfants bénéficient d'une Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé : chiffre en hausse → 6/11 ans : 46%, 12/17 ans : 40%.

## Dépendance

- Au 31/12/2021, 25 personnes bénéficiaient de l'APA à domicile
- Au 31/12/2022, 24 personnes bénéficiaient de l'APA à domicile : 46% GIR4, 21% GIR3, 33% GIR2.

## Etat des lieux / Besoins

- Une offre de services communales à destination des séniors à développer: animations de prévention, de sensibilisation et temps de convivialité, transport
- Communication sur les dispositifs de droit commun
- Accessibilité aux soins – transport (68% sur le questionnaire)
- perte d'autonomie – prise en charge non immédiate en lien avec le SICOVAL
- Maintien à domicile : portage de repas (15 Auzevillois) – SAAD (7 Auzevillois) – SIAD

## Pistes

### ACCES AUX SOINS :

- service navette aux rendez-vous médicaux non pris en charge par le transport médicalisé
- Veiller à la répartition territoriale de l'offre médicale
- Enclencher une réflexion sur la proposition d'une mutuelle « communale » conventionnée. Pas de prise en charge financière de la Mairie – mais celle-ci assurerait un rôle de facilitateur.

### SANTE MENTALE :

- Inciter l'EPCI à signer un contrat local de santé avec l'ARS intégrant le volet santé mentale (déploiement de dispositifs adaptés)

### DEPENDANCE :

- Développer l'intervention sociale de « l'aller vers »
- Proposer des solutions d'habitats inclusifs et partagés, adaptés aux publics à faible ressource (partenariat bailleur social)





# LIEN SOCIAL / VIVRE ENSEMBLE

34

## Définition

Ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social et/ou qui établissent des règles sociales entre individus ou groupes sociaux différents.

Liens sociaux : relations sociales concrètes.

Désir de vivre ensemble, de relier les individus, d'une cohésion plus profonde de la société.



→ Assurer la cohésion sociale et l'intégration des individus : partage de valeurs communes, reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales.

→ Acquérir une identité sociale et citoyenne

→ Favoriser un sentiment de mieux-être social et une meilleure cohésion sociale.

## Etat des lieux / Besoins

- Tissu associatif riche
- Actions de prévention à destination de publics spécifiques
- Développer le marché et les commerces: vu par les habitants comme un espace de rencontre et de lien social
- Mettre en place des navettes pour les déplacements intra-muros

## Pistes

### LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

- Développer des actions de lien social et intergénérationnelles , en s'appuyant sur les échanges de savoirs (soutien à la parentalité : café d'échanges de parents, sorties...
- Réduire la fracture géographique : Délocalisation d'actions/Repenser l'implantation des services publics ?

### LUTTER CONTRE LES EXCLUSIONS ET ACCÈS À LA CULTURE :

- Œuvrer en faveur de l'Inclusion numérique
- Mettre en place des navettes pour les déplacements intra-muros
- Développer la participation citoyenne (réunion habitants sur projets)

### RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES ESPACES PUBLICS :

- Favoriser l'installation de commerce de proximité et développer le marché (compétence ville)
- Développer les Aires de jeux et les espaces de convivialité : implantation de mobilier urbain à l'étude
- Création Pistes cyclables





36

# Les enjeux

# Les enjeux:



37

1- LA MISE EN COHERENCE DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT AVEC LES EVOLUTIONS SOCIO-URBAINES qui tendent à bouleverser le rapport que les Auzevillois entretiennent avec leur territoire et sollicitent l'accompagnement dans la construction de nouveaux repères.

2- L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL sur une commune où les composantes sociologiques en mutation sont susceptibles d'induire des phénomènes de repli préjudiciables à la qualité de la vie sociale (si rien n'est fait)



3- UNE POLITIQUE LOCALE METTANT L'ACCENT SUR LA PREVENTION DES DIFFERENTS RISQUES D'ISOLEMENT ET DE PERTE D'AUTONOMIE DES PUBLICS FRAGILISES, alors qu'une petite part des habitants est concernée par les indicateurs de précarité et de fragilité sociale, et qu'il existe de nombreuses interventions sur le champ de l'action sociale

4- LA CONDUITE ET LE SUIVI DU PROJET SOCIAL ET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE INSCRITS DANS UNE LOGIQUE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE



# Les orientations et les pistes d'actions



## **1- LA MISE EN COHERENCE DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT AVEC LES EVOLUTIONS SOCIO-URBAINES:**

\* Planifier le développement et l'entretien de l'offre d'équipements communaux en cohérence avec les prévisions démographiques et le projet de territoire.

Travailler un plan de déplacement concerté :

- permettant une meilleure fluidité des déplacements entre les différents secteurs résidentiels et les pôles de services de la ville, tout en valorisant la richesse du cadre de vie,

- offrant la possibilité de structurer des pôles d'échanges à l'échelle des « quartiers ».

\* Rechercher les possibilités d'enrichir l'offre de service de santé dans le cadre d'un projet local de santé destiné à fournir au territoire une meilleure autonomie de soins.

\* Privilégier le développement de l'habitat social en diffus intégré aux nouvelles opérations ou au sein du tissu existant et à proximité des services et équipements.



## **2- L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL**

- Permettre aux habitants de s'approprier, de comprendre et de partager l'histoire singulière de la commune et ses évolutions sociales et urbaines, pour favoriser la compréhension des processus qui ont fait la ville plutôt qu'une image de quartiers juxtaposés sans cohérence.
- Réfléchir les fonctions supports de l'animation de la vie sociale (lieux, organisation, moyens dédiés, ...) en cohérence avec l'enjeu cohésion sociale et urbaine, les structures d'animation sociale existantes, les besoins sociaux identifiés et les besoins de coordination des acteurs locaux).
- Favoriser l'interconnaissance et la rencontre des habitants (Café La vigne/ EVS).
- Prévenir les conflits de voisinage et/ou sentiment d'insécurité, en soutenant la sociabilité de proximité, l'échange et le partage des règles de bon voisinage.



## **3- UNE POLITIQUE LOCALE METTANT L'ACCENT SUR LA PREVENTION DES DIFFERENTS RISQUES D'ISOLEMENT ET DE PERTE D'AUTONOMIE DES PUBLICS FRAGILISES**

- Faciliter l'accès à l'information et la réalisation des démarches administratives, tout en proposant une écoute adaptée.
- Renforcer le partenariat avec les acteurs susceptibles d'identifier les situations « critiques », de transmettre l'information et d'alerter la ville :
  - service informatique de la CAF,
  - acteurs médico-sociaux chargés d'effectuer des VAD.
- Soutenir les aidants dans l'accompagnement de leurs aînés.
- Adapter l'offre d'accompagnement des personnes âgées à domicile (en lien avec le Sicoval).
- Contribuer à prévenir les situations de logements inadaptés.
- Repérer les situations d'isolement et accompagner la recherche de solutions mais également les invisibles.



## **4- LA CONDUITE ET LE SUIVI DU PROJET SOCIAL ET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE INSCRIT DANS UNE LOGIQUE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE**

- Définir un dispositif de pilotage «collaboratif » au service des projets permettant de dépasser les effets de cloisonnement des démarches sectorielles et logiques de services.
- Organiser la réflexion et le suivi de l'action sociale et de l'animation de la vie sociale dans le cadre du partage des compétences avec les entités supra territoriales (Mds, Sicoval, Caf, Etat, Cnam, Carsat, ...).
- Impliquer les acteurs associatifs et opérateurs locaux en tant qu'évaluateurs et promoteurs d'actions locales.



## **4- LA CONDUITE ET LE SUIVI DU PROJET SOCIAL ET D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE INSCRIT DANS UNE LOGIQUE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE (suite)**

- Concevoir un système de pilotage du projet social intégrant les acteurs de terrain et les habitants-usagers.
- Promouvoir l'implication des acteurs de terrain et des habitants et usagers en travaillant au développement de la culture de la participation :
  - > dispositifs d'information continue,
  - > espaces de dialogue et de concertation,
  - > espace d'élaboration et de mise en œuvre de projets concrets,
  - > contribution au travail d'évaluation.



# Feuille de route 2023-2026



# REVALORISER L'ACTION SOCIALE

## ► Objectifs

- Repenser la communication autour du secteur social : la tourner d'avantage vers la cohésion sociale et la solidarité

## ► Actions

- Logo, livret d'accueil ou plaquette du CCAS / Cohesion Sociale



# LUTTE CONTRE LA PRECARITE

## ► Objectifs

- Favoriser l'emploi des plus éloignés
- Réduire la fracture numérique
- Lutter contre le non recours
- Accès aux besoins primaires

## ► Actions

- Renforcer la communication des actions mises en place par les partenaires du territoire
- Postes informatiques en libre service à destination des usagers
- Mise en place d'une permanence d'un écrivain public et défenseur de droit
- Maintien des subventions aux associations caritatives du secteur



# LOGEMENT

## ► Objectifs

- Construction de logements sociaux afin de maintenir le seuil des 20%
- Prévention des expulsions
- Œuvrer pour le maintien dans le logement
- Mise à l'abri et gestion de situation d'urgence

## ► Actions

- Veille sur les futurs programmes
- Travail de veille avec les bailleurs sociaux sur les impayés de loyers
- Communiquer sur les aides humaines, financières et matérielles pour le maintien à domicile
- Réflexion sur la mise en place et la gestion d'un logement d'urgence



# SANTE ET DEPENDANCE

## ► Objectifs

- Lutter contre le non recours aux soins
- Sensibilisation et prévention
- Prise en compte des problématiques de santé mentale

## ► Actions

- Mise en place d'une mutuelle communale
- Mise en place d'atelier de prévention avec les partenaires du territoire (SICOVAL)
- Œuvrer pour inclure dans le Contrat Local de Santé du SICOVAL un volet « santé mentale »



# LIEN SOCIAL – VIVRE ENSEMBLE

## ► Objectifs

- Favoriser un sentiment de mieux-être social
- Permettre l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs
- Lutter contre l'isolement
- Créer des espaces de rencontres
- Faciliter les déplacements

## ► Actions

- Promouvoir le tissu associatif
- Réflexion sur la mise en place d'un chèque culture, sport et loisirs pour la population vulnérable
- Mise en place d'ateliers de rencontre (soutien à la parentalité, intergénération, prévention...)
- Développer les aires de jeux et les espaces de convivialité
- Réflexion sur la mise en place d'une navette



Merci de votre attention